



Service des formations professionnalisées

MASTER 2

DROIT DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Epreuve de l'UE1 : Dissertation générale

LUNDI 19 MARS 2012

8 heures à 13 heures

Année universitaire 2011-2012

Session 1

SUJET D'EXAMEN

Traiter, au choix, l'un des sujets suivants :

Sujet 1 :

Sécurité sociale et aide sociale.

Sujet 2 :

Le médecin prescripteur et ordonnateur des dépenses de l'assurance-maladie.

Sujet 3 :

Commenter le texte suivant :

« Les droits reconnus aux usagers s'accompagnent des responsabilités de nature à garantir la pérennité du système de santé et des principes sur lesquels il repose ».

(Article 1111-1 du code de la santé publique)

AUCUN DOCUMENT AUTORISE